



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDENF/Bu(2022)PV1
28 janvier 2022

**Septième réunion du Bureau
du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)
19 janvier 2022**

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

1. Le Bureau du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) tient sa septième réunion (en ligne) le 19 janvier 2022.
2. Mme Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce), Présidente du CDENF, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux autres membres du Bureau. Elle accueille chaleureusement M. Alfredo Ferrante (Italie), nouveau membre du Bureau récemment élu.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Informations communiquées par le Secrétariat

4. Le Secrétariat présente le nouveau mandat du CDENF (2022-2025), tel qu'il a été adopté par le Comité des Ministres. Le Bureau prend note des principaux résultats, tâches, activités et méthodes de travail attendus au cours des quatre prochaines années et, en particulier, pour le premier biennium (2022-2023).
5. Le Secrétariat précise que les travaux relatifs au « rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle », dont le délai est fixé au 31/12/2025 dans le mandat, devront commencer avant la date prévue afin de contribuer aux activités du nouveau Comité sur l'intelligence artificielle (CHAI), chargé d'élaborer un cadre juridique pour l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit les deux prochaines années.
6. Le Secrétariat fournit des informations supplémentaires sur les récentes discussions tenues par le Comité des Ministres au sujet des termes « éducation sexuelle complète et adaptée à l'âge » et « enfants comme défenseurs des droits de l'homme », qui ont fait l'objet

d'un compromis dans le cadre de la négociation du mandat et de la mise à jour ultérieure du projet de stratégie.

7. Les membres du Bureau sont informés de la nouvelle date à laquelle la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) sera examinée par le Comité des Ministres : son Groupe de rapporteurs sur les questions sociales et de santé (GR-SOC) commencera l'examen le 3 février 2022.

4. Examen des progrès accomplis (plan de travail actualisé du CDENF pour le biennium)

8. Le Bureau est informé du calendrier des activités du CDENF pour le premier biennium (2022-2023), tel que brièvement présenté dans le document CDENF-Bu(2022)01 ; d'ici la prochaine réunion, ce document sera complété afin de mieux rendre compte des priorités et du plan de travail associé. Il est confirmé que la réunion du mois de mai sera organisée en ligne.

9. Le Bureau accepte d'étendre la durée de cette 5^e réunion plénière afin de consacrer plus de temps à l'examen détaillé de tous les points. Le Secrétariat réserve donc une salle et la plateforme KUDO pour deux jours et demi et actualise le plan de travail en conséquence (18-20 mai).

10. De plus, le Bureau suggère d'avancer légèrement les dates de la 6^e réunion plénière aux 14-16 novembre 2022, compte tenu des actions organisées dans certains États membres le 18 novembre (Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels). Ces dates ont aussi été retenues dans le calendrier et pour les réservations de salles.

5. Avis du CDENF pour le Comité des Ministres

10. Le Bureau examine un projet d'avis élaboré par le Secrétariat sur la Recommandation 2216 (2021) de l'APCE intitulée « Intérêt supérieur de l'enfant et politiques pour assurer l'équilibre entre vie privée et professionnelle ». Il propose d'ajouter une explication dans le paragraphe 5 du projet d'avis, soulignant le rôle du CDENF en tant qu'organisateur des séminaires web sur la covid-19 et les droits de l'enfant. Enfin, il charge le Secrétariat de le diffuser à tous les membres du CDENF pour approbation lors de la prochaine session plénière (1-3 février).

6. Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021)

11. Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état avancé du rapport final sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021). Il accepte d'examiner et d'approuver par écrit le projet de rapport de mise en œuvre dès qu'il sera disponible. Il autorise également le Secrétariat à le diffuser ensuite aux membres du CDENF afin qu'ils transmettent leurs observations et leur approbation par écrit.

12. Les membres du Bureau conviennent également de présenter le rapport de mise en œuvre plus en détail lors de la 5^e réunion plénière qui se tiendra en mai 2022, afin de clore officiellement la précédente stratégie du Comité.

7. Projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)

13. Le Bureau est informé de la préparation et du lieu de la conférence de lancement à haut niveau de la nouvelle stratégie, qui sera organisée à Rome les 7 et 8 avril 2022 sous l'égide de la présidence italienne du Comité des Ministres. Tous les membres du Bureau remercient M. Ferrante et sa délégation d'accueillir cet événement, ainsi que le Secrétariat pour les progrès accomplis dans l'organisation de la conférence.

14. Le Bureau est aussi informé de l'avant-projet de programme, notamment la participation de jeunes délégué-e-s. Il est suggéré de renforcer la visibilité du CDENF dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et d'indiquer les titres de certaines sessions d'immersion. Le Secrétariat prend note des propositions et convient d'examiner l'avant-projet de programme en conséquence avant de le diffuser aux membres du CDENF la semaine suivante à des fins d'étude et d'action. Les membres du CDENF seront, en particulier, invités à former leur délégation et à confirmer la participation de leurs ministres. Pour les États membres où des élections auront lieu au cours des prochains mois, le Secrétariat accepte de renouveler les invitations ministérielles ultérieurement si nécessaire.

15. Lors de la session de l'après-midi, le Secrétariat présente un calendrier et une première proposition pour la conception d'outils de suivi de la stratégie, notamment l'élaboration d'une chaîne de résultats contenant des indicateurs et des questionnaires destinés aux États membres et aux organes du Conseil de l'Europe. Le Bureau salue cette approche visant à faciliter le processus d'établissement de rapports dans le cadre de la stratégie et convient que le CDENF devrait examiner les propositions écrites relatives à ces outils lors de la réunion plénière en mai.

16. Toujours lors de la session de l'après-midi, le Bureau poursuit les échanges de vues avec les enfants et les facilitateur-rice-s ayant participé au processus de consultation des enfants au sujet de la stratégie sans avoir eu la possibilité de présenter leur point de vue lors de la dernière réunion plénière faute de temps.

17. De plus, les facilitateur-rice-s (de l'Italie, du Portugal et de la Bulgarie) partagent des présentations vidéo en lien avec différents objectifs stratégiques du projet de stratégie. Pour chaque délégation, les enfants expriment personnellement leurs principales préoccupations : Francesco (Italie) fait observer que l'internet devrait offrir aux enfants un environnement sûr. Vanessa (Portugal) appelle les gouvernements à mieux protéger l'environnement. Diyan et Vayana (Bulgarie) souhaitent que leur pays adopte une stratégie nationale pour les droits de l'enfant et s'inquiètent des inégalités d'accès aux services de santé pour les enfants.

18. Au cours de l'échange avec les membres du Bureau, tous les enfants soulignent combien il est important pour eux de trouver des endroits où ils peuvent s'exprimer, également dans le cadre des processus décisionnels, et de faire entendre leur voix quel que soit le temps qu'ils devront attendre pour voir les résultats du processus participatif.

19. Le Bureau et le Secrétariat sont agréablement surpris de la responsabilité prise par ces enfants de parler pour eux-mêmes et au nom des autres. Le Bureau accepte de rendre compte au CDENF de cet échange continu avec les enfants et leurs facilitateur-rice-s lors de l'une de ses prochaines sessions plénières.

8. Travaux du CJ/ENF-ISE

20. Le Bureau prend note de l'état d'avancement des travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et de placement (CJ/ENF-ISE), notamment l'élaboration d'un ou deux projets de recommandations.

21. Le Secrétariat informe le Bureau d'un siège vacant au sein du Comité à la suite du départ à la retraite du membre autrichien du CDENF (Ewald Filler, Vice-Président du CJ/ENF-

ISE). Il est noté que les neuf autres membres ont confirmé qu'ils pouvaient continuer à siéger au sein du Comité d'experts pendant ce nouveau mandat.

22. Le Bureau confirme qu'il approuve la composition actuelle du CJ/ENF-ISE conformément à ses listes de membres et charge le Secrétariat de lancer un appel auprès des représentations permanentes afin qu'elles recommandent un-e expert-e des droits de l'enfant en vue de pourvoir le poste vacant. De plus, il charge la Présidente et le Secrétariat d'établir une liste restreinte de candidats sur la base des critères définis au paragraphe 6 de la Recommandation CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, pour approbation écrite par le Bureau, puis validation par le Bureau du CDCJ.

9. Demandes de statut d'observateur au CDENF

23. Sur la base de la pratique établie au sein de l'Organisation et du CDENF, le Bureau définit les critères suivants pour l'admission d'États ou d'organisations en qualité d'observateurs au sein du CDENF et de ses organes subordonnés :

- a) attachement avéré aux valeurs et principes du Conseil de l'Europe ;
- b) grande expérience dans les domaines de compétence du CDENF ;
- c) capacité d'apporter une contribution efficace et de haute qualité au CDENF ou à son organe subordonné (sur la base de ses capacités et des ressources humaines et matérielles correspondantes) ;
- d) représentation adéquate à l'échelle européenne et, le cas échéant, à un niveau plus large.

Conformément à ces critères, le Bureau approuve la proposition suivante qui sera soumise à la décision du CDENF lors de sa 5^e réunion plénière (mai 2022) :

- d'accorder le statut d'observateur à l'ONG « Children Hope for Children CRC policy center » ;
- notamment en ce qui concerne le critère b), de ne pas accorder le statut d'observateur à l'organisation « Hope and Homes for Children » et de l'inviter à participer aux travaux du CDENF dans le cadre d'activités spécifiques à définir selon les besoins.

10. Méthodes de travail du CDENF

24. Le Secrétariat présente au Bureau une proposition de méthode permettant de suivre la nomination des rapporteur-e-s thématiques au sein du CDENF et leurs responsabilités éventuelles, de soutenir les rapporteurs pour le droit des enfants au sein d'autres comités intergouvernementaux et ainsi de contribuer à la coopération transversale promue par l'Organisation.

25. Le Bureau prend note de la possibilité de désigner jusqu'à quatre rapporteur-e-s thématiques conformément au mandat du CDENF. Les domaines de la jeunesse, de l'intelligence artificielle, des enfants en situation de handicap et des enfants dans l'environnement numérique figurent parmi les thèmes potentiels évoqués.

29. Le Bureau charge le Secrétariat de réaliser de nouvelles études sur les sujets qui pourraient être couverts par les rapporteur-e-s au sein du CDENF, également à la lumière des aspects des droits de l'enfant couverts par d'autres comités intergouvernementaux, et d'étudier de plus près la possibilité d'organiser une session de formation à l'intention des rapporteur-e-s pour le droit des enfants des autres comités au premier semestre 2022.

11. Événements à venir

30. Le Secrétariat communique des informations sur les dates de la deuxième session plénière du CDENF dédiée aux droits de l'enfant dans le contexte des migrations (1-3 février) et sur la conférence de lancement à haut niveau de la nouvelle stratégie (7-8 avril, Rome).

31. Les membres du Bureau conviennent de tenir une réunion du Bureau supplémentaire en amont de la réunion plénière du CDENF prévue au mois de mai, et de fixer les dates exactes à l'aide d'un Doodle qui sera envoyé après la présente réunion.

11. Questions diverses

32. Invité par la Présidente du CDENF, M. Alfredo Ferrante partage ses impressions en tant que modérateur d'une session sur le rôle des enfants dans différentes organisations terroristes et les conséquences pour ces enfants, organisée dans le cadre de la Conférence internationale sur le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme (15-16 décembre 2021).

33. Le Secrétariat indique que la Division des droits des enfants élabore actuellement une lettre d'information sur les récents développements, qui sera bientôt publiée. À la suite d'une proposition faite par le Secrétariat, le Bureau accepte de mettre une nouvelle fois à l'ordre du jour des prochaines réunions plénières du CDENF un point sur la situation des récents développements à l'échelle nationale et européenne, comme c'était le cas dans les comités précédents. Ce point pourrait également couvrir la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de droits de l'enfant.

12. Date et lieu des prochaines réunions

34. Le Bureau convient d'organiser ses prochaines réunions en avril/mai 2022 (date à déterminer) et les 19-20 septembre 2022.

13. Approbation de la liste des décisions

35. Le Bureau charge le Secrétariat d'élaborer le compte rendu de réunion et de le diffuser auprès des membres pour approbation écrite.

ANNEXE I – Ordre du jour

Matin (9 h 30 - 12 h 30) : tous les points 1 à 13 à l'exception des points 6.2 et 6.3.
--

Après-midi : 14 h 00 - 15 h 00 : point 6.2. ; 15 h 00 - 16 h 30 : point 6.3.
--

1.	Ouverture de la réunion	CDENF/Bu(2022)OJ1Prov
2.	Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	Document de référence : CDENF/Bu(2021)PV3 Rapport de la sixième réunion du Bureau
3.	Informations par le Secrétariat	Termes de référence du CDENF (2022-2025)
4.	Etat d'avancement des travaux Plan de travail du CDENF et prochain biennium	Document de référence : CDENF-Bu(2022)01 Calendrier des activités et des principales priorités du CDENF
5.	Avis du CDENF pour le Comité des Ministres	CDENF-Bu(2022)02 Projet d'avis sur Rec 2216 (2021) de l'APCE sur "Intérêt supérieur de l'enfant et politiques pour assurer l'équilibre entre vie privée et professionnelle"
5.	Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie précédente	CDENF-Bu(2022)03Prov Avant-projet du rapport de mise en œuvre
6.	Projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) 6.1. Conférence à haut niveau pour le lancement de la nouvelle Stratégie (7-8 avril 2022) 6.2. Développement d'outils de suivi de la nouvelle Stratégie 6.3. Poursuite de l'échange de vues avec les enfants ayant participé au processus de consultation des enfants	CDENF-Bu(2022)06 (diffusion restreinte) Avant-projet de programme de la conférence à haut niveau pour le lancement de la nouvelle stratégie CDENF-Bu(2022)04 Échanges continus avec les enfants
7.	Travaux du CJ/ENF-ISE Composition de l'organe subordonné en vertu de son nouveau mandat	Mandat du CJ/ENF-ISE pour 2022-2023 Liste des membres de l'ISE CJ/ENF
8.	Demande de statut d'observateur au CDENF Demandes de « Hope and Homes for Children », et « Hope for Children »	Demandes de statut d'observateur soumises par 1. Hope and Homes for Children (Lettre - restreint)

		Site internet Hope and Homes for Children 2. Hope for Children (Lettre - restreint) Site internet Hope for Children CRC policy center
		CDENF-Bu(2022)05 (restreint) Procédure d'admission d'observateurs d'Etats ou d'organisations au sein du CDENF et de ses organes subordonnés
9.	Méthodes de travail du CDENF Désignation et soutien des rapporteur-e-s thématiques au sein du CDENF et d'autres comités intergouvernementaux	Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
10.	Événements à venir - 1-3 février 2022 : deuxième session plénière du CDENF dédiée aux droits de l'enfant dans la migration - 7-8 avril 2022 : Conférence de haut niveau pour le lancement de la nouvelle stratégie, Rome	Projet d'ordre du jour CDENF(2022)OJ1
11.	Questions diverses	
12.	Date et lieu des prochaines réunions	
13.	Approbation de la liste des décisions	

ANNEXE II – Liste des participants

Membres du Bureau

Mme Maria-Andriani Kostopoulou (Présidente)
Avocate, Cour suprême, Grèce

Mme Rosário Farmhouse (Vice-Présidente)
Présidente de la Commission nationale pour la promotion des droits et la protection des enfants et des jeunes, Portugal

M. Joost van Haelst
Responsable des politiques des droits de l'enfant
Département de la culture, de la jeunesse et des médias
Gouvernement flamand

Mme Ružica Boškić (excusée pour une partie de la session de l'après-midi)
Secrétaire,
Ministère du Travail, de la Famille, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances,
Slovénie

M. Alfredo Ferrante (excusé pour la session de l'après-midi)
Chef de service
Département des politiques familiales
Présidence italienne du Conseil des Ministres

DGII – Direction générale de la démocratie – Division Droits des Enfants

Mme Regina Jensdottir
Coordinatrice pour les droits de l'enfant, cheffe de la division Droits des Enfants

Mme Katrin Uerpmann
Secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant
Responsable de programme

Mme Maren Lambrecht-Feigl
Co-secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant
Responsable de programme

Mme Mireya García de Murcia
Juriste assistante

Mme Audrey Winum
Assistante chargée des politiques (après-midi uniquement)

Mme Greta Faieta
Stagiaire

Facilitateur-rice-s

Mme Caterina Parodi
Responsable de la protection de l'enfance
Defence for Children International Italie

M. Pippo Costella
Directeur
Defence for Children International Italie

Facilitateur-rice-s et référent-e-s au niveau national

Célia Chamiça (facilitatrice, Portugal)
Francesci Chezzi (facilitateur-rice, Italie)
Jorge (enfant participant, Espagne)
Laura Saarinen (délégation nationale, Finlande)
Eraide (enfant participant, Espagne)
Maria Belichovska (délégation nationale, Bulgarie)
Filomena Menna (facilitatrice, Italie)

Enfants / jeunes délégué-e-s

Francesco (Italie)

Vanessa (Portugal)

Diyan et Vayana (Bulgarie)